

RCS : ORLEANS Code greffe : 4502

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

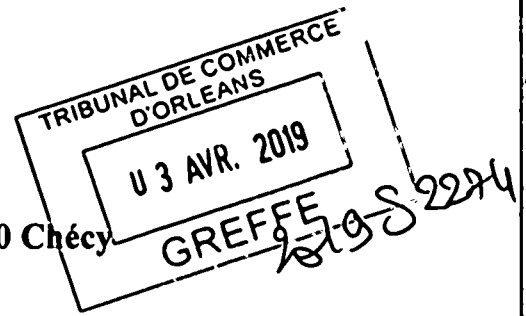
**Le greffier du tribunal de commerce de ORLEANS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2009 B 01263 Numéro SIREN : 518 227 079 Nom ou dénomination : 4G
--

Ce dépôt a été enregistré le 03/04/2019 sous le numéro de dépôt 2274

4G
Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : 4 rue de Mollicau, 45430 Chécy
518 227 079 RCS Orléans



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 21 FEVRIER 2019

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2018

DEUXIÈME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2018 s'élevant à 1 447 989,35 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	1 447 989,35 euros
A titre de dividendes	25 000,00 euros
Soit 50,00 euros par action	
Le solde	1 422 989,35 euros

En totalité au compte "autres réserves" qui s'élève ainsi à 1 487 409,79 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 21 février 2019.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

- depuis le 1er janvier 2018, les revenus distribués sont soumis à un prélèvement forfaitaire unique (PFU ou "flat tax") de 30%, soit 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu et 17,2% de prélèvements sociaux,
- le prélèvement forfaitaire obligatoire non libératoire de l'impôt sur le revenu est maintenu mais son taux est aligné sur celui du PFU (12,8 % - CGI, art. 117 quater),
- peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune) ; la demande de dispense doit être formulée, sous la responsabilité de l'associé, au plus tard le 30 novembre de l'année précédant le paiement du dividende,

A handwritten signature in black ink, located at the bottom right of the page.

- l'option pour une imposition du dividende au barème progressif reste possible et doit être indiquée sur la déclaration de revenus ; dans ce cas, le prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% sera déduit de l'impôt dû. L'abattement de 40% sera maintenu mais les prélèvements sociaux seront assis sur le montant avant abattement.

Il est précisé que le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2018 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 25 000,00 euros, soit la totalité des dividendes mis en distribution.

Il a en outre été rappelé aux associés que, conformément aux dispositions de l'article L. 136-7 du Code de la sécurité sociale, les prélèvements sociaux sur les dividendes versés aux personnes physiques fiscalement domiciliées en France sont soumis aux mêmes règles que le prélèvement mentionné à l'article 117 quater du Code général des impôts, c'est-à-dire prélevés à la source par l'établissement payeur, lorsque ce dernier est établi en France, et versés au Trésor dans les quinze premiers jours du mois suivant celui du paiement des dividendes.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice clos le 30 septembre 2015 :

25 000,00 euros, soit 50,00 euros par titre.

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 25 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2016 :

30 000,00 euros, soit 60,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 30 000,00 euros

Exercice clos le 30 septembre 2017 :

15 000,00 euros, soit 30,00 euros par titre

dividendes éligibles à l'abattement de 40 % : 15 000,00 euros

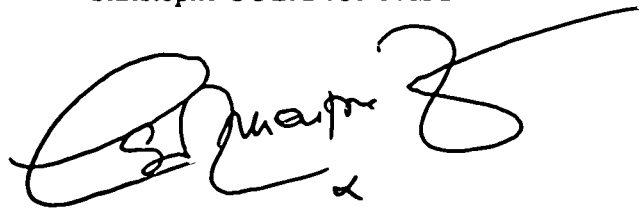
Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 21 février 2019

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme

Le Président

Christophe GUERMONPREZ



COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

SAS 4G

4 rue de Mollieau

45430 CHECY

Tél. 02.38.68.12.87

APE : 6420Z

Siret : 51822707900010

*copie certifiée
conforme -*

Chenard J



Société d'Expertise Comptable
Inscrite au tableau de l'ordre d'Orléans

45073 ORLEANS CEDEX 2

Tél. 02 38 51 82 82

Fax. 02 38 51 87 51

Courriel. cabinet-javer@javer.fr

Web. www.javer.fr

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Comptes annuels

Attestation d'Expert Comptable

MISSION DE PRESENTATION DES COMPTES ANNUELS

Conformément aux termes de notre lettre de mission en date du 06/07/2010, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de la société SAS 4G relatifs à l'exercice du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les comptes annuels ci-joints, qui comportent 13 pages, se caractérisent par les données suivantes :

	Montants en euros
Total bilan	1 641 703
Chiffre d'affaires	76 000
Résultat net comptable (Bénéfice)	1 447 989

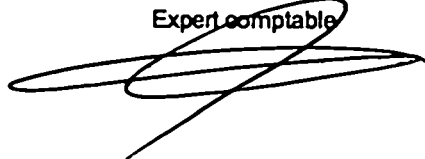
Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle du Conseil Supérieur de l'Ordre des Experts-Comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à ORLEANS

Le 12/12/2018

C. ESQUERRE
Expert comptable



Bilan actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 30/09/2018	Net 30/09/2017
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brevets, licences, logiciels, droits & valeurs similaires				
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles				
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles	76 916	35 861	41 054	54 510
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations	1 500 012		1 500 012	10 750
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières				
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	1 576 928	35 861	1 541 066	65 260
ACTIF CIRCULANT :				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				5 000
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés				11 960
Autres créances	2 131		2 131	11 976
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	98 505		98 505	30 737
Charges constatées d'avance (3)				
TOTAL ACTIF CIRCULANT	100 636		100 636	59 673
Frais d'émission d'emprunt à évaluer				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	1 677 564	35 861	1 641 703	124 933
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



Bilan passif

	30/09/2018	30/09/2017
CAPITAUX PROPRES		
Capital	10 000	10 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	1 000	1 000
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves	64 420	57 824
Report à nouveau		
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	1 447 989	21 596
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	1 523 410	90 420
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	54 189	19 259
Emprunts et dettes financières diverses (3)	155	155
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 696	6 091
Dettes fiscales et sociales	62 253	9 008
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes		
Produits constatés d'avance (1)		
TOTAL DETTES	118 293	34 513
Ecart de conversion passif		
TOTAL GENERAL	1 641 703	124 933
(1) Dont à plus d'un an (a)	32 652	9 252
(1) Dont à moins d'un an (a)	85 641	25 261
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

Compte de résultat

	30/09/2018	30/09/2017
Produits d'exploitation (1)		
Ventes de marchandises		
Production vendue (biens)		
Production vendue (services)	76 000	70 000
Chiffre d'affaires net	76 000	70 000
<i>Dont à l'exportation</i>		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation		
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges	3 633	470
Autres produits		
Total I	79 633	70 470
Charges d'exploitation (2)		
Achats de marchandises		
Variations de stock		
Achats de matières premières et autres approvisionnements		
Variations de stock		
Autres achats et charges externes (a)	12 499	11 683
Impôts, taxes et versements assimilés	3 942	3 825
Salaires et traitements	15 199	10 934
Charges sociales	4 060	1 637
Dotations aux amortissements et dépréciations :		
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements	13 456	13 456
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations		
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations		
- Pour risques et charges : dotations aux provisions		
Autres charges		
Total II	49 156	41 535
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)	30 477	28 935
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun		
Bénéfice attribué ou perte transférée III		
Perte supportée ou bénéfice transféré IV		
Produits financiers		
De participation (3)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)		
Autres intérêts et produits assimilés (3)		
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total V		
Charges financières		
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Intérêts et charges assimilées (4)	855	423
Différences négatives de change		
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total VI	855	423
RESULTAT FINANCIER (V-VI)	-855	-423
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)	29 622	28 511

Compte de résultat (suite)

	30/09/2018	30/09/2017
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		
Sur opérations en capital	1 500 000	
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges		
Total produits exceptionnels (VII)	1 500 000	
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	180	801
Sur opérations en capital	20 705	
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total charges exceptionnelles (VIII)	20 885	801
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	1 479 115	-801
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	60 748	6 114
Total des produits (I+III+V+VII)	1 579 633	70 470
Total des charges (II+IV+VI+VIII+X+X)	131 644	48 874
BENEFICE OU PERTE	1 447 989	21 596
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		

COMPTES ANNUELS

2018

Période du 01/10/2017 au 30/09/2018

Annexe



Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS 4G

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 30/09/2018, dont le total est de 1 641 703 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 1 447 989 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été arrêtés le 03/12/2018 par les dirigeants de l'entreprise.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 30/09/2018 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2014-03 du 5 juin 2014 à jour des différents règlements complémentaires à la date de l'établissement des dits comptes annuels.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- * Installations générales, agencements et aménagements divers : 10 ans
- * Matériel de transport : 4 à 5 ans
- * Matériel de bureau : 5 à 10 ans
- * Matériel informatique : 3 ans
- * Mobilier : 5 à 10 ans

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'entreprise a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant que les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

Règles et méthodes comptables

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Frais d'émission des emprunts

Les frais d'émission des emprunts sont pris en compte immédiatement dans les charges de l'exercice.

Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'entreprise.

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Conformément à la recommandation de l'Autorité des normes comptables, le produit du crédit d'impôt compétitivité emploi (CICE) correspondant à l'exercice pour un montant de 721 euros a été porté au crédit du compte 649 - Charges de personnel - CICE.

Ce produit du CICE comptabilisé à la date de clôture vient en diminution des charges d'exploitation

Le montant de la créance du CICE définitif au titre de l'année civile 2017 est imputé sur l'impôt sur les sociétés dû au titre de cet exercice alors que le CICE théorique couru à la date de clôture sera imputable sur l'impôt sur les sociétés de l'exercice suivant.

 Faits caractéristiques**Autres éléments significatifs**

La SAS 4G a apporté 899 actions de la société JR2C au capital de la société BODYLENS HOLDING pour un montant de 1 500 000 € en date du 26/12/2017.



Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	11 755			11 755
- Matériel de transport	59 900			59 900
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	5 261			5 261
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours				
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	76 916			76 916
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations	10 750	1 500 000	10 738	1 500 012
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières				
Immobilisations financières	10 750	1 500 000	10 738	1 500 012
ACTIF IMMOBILISE	87 666	1 500 000	10 738	1 576 928

 Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles				
Immobilisations incorporelles				
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions				
- Installations techniques, matériel et outillage industriels				
- Installations générales, agencements aménagements divers	3 661	1 176		4 836
- Matériel de transport	13 844	11 980		25 824
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	4 901	300		5 201
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	22 406	13 456		35 861
ACTIF IMMOBILISE	22 406	13 456		35 861

Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

Le total des créances à la clôture de l'exercice s'élève à 2 131 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres			
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés			
Autres	2 131	2 131	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance			
Total	2 131	2 131	
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Capitaux propres

Composition du capital social

Capital social d'un montant de 10 000,00 euros décomposé en 500 titres d'une valeur nominale de 20,00 euros.

Notes sur le bilan

Dettes

Etat des dettes

Le total des dettes à la clôture de l'exercice s'élève à 118 293 euros et le classement détaillé par échéance s'établit comme suit :

Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)			
Autres emprunts obligataires (*)			
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :			
- à 1 an au maximum à l'origine			
- à plus de 1 an à l'origine	54 189	21 538	32 652
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)			
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 696	1 696	
Dettes fiscales et sociales	62 253	62 253	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes (**)	155	155	
Produits constatés d'avance			
Total	118 293	85 641	32 652
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice	50 000		
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice	15 069		
(**) Dont envers les associés	155		

Le montant des divers emprunts et dettes contractés auprès d'associés personnes physiques s'élève à 155 euros.

Charges à payer

Montant	
FOURNIS.FACT.NON PARVENUE	1 144
CONGES A PAYER	1 156
ORG.SOC. CH./CONGES PAYES	370
ORG.SOC. CHARGES A PAYER	168
ETAT AUTRES CH. A PAYER	2 778
Total	5 616

Autres informations

Crédit d'impôt compétitivité et emploi

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière d'investissement.

LISTE DES FILIALES ET PARTICIPATIONS

Filiales et Participations	Capitaux Propres	Quote-part du capital détenue en pourcentage	Résultat du dernier exercice clos
1 – Filiales (détenues à + de 50 %)			
*			
*			
2 – Participations (détenues entre 10 et 50 %)			
* Sarl JR2C Développement	1 699 556 €	0.03 %	807 526 €
* SAS Bodylens Holding	6 000 000 €	25 %	